

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 4

Artikel: L'aide de la Croix-Rouge au Congo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Laboratory a atteint les plus remarquables résultats. Une voiture comportant une cinquième roue, reliée à un système d'enregistrement, effectuée chaque année d'un millier de tests sur des routes mouillées. Un échantillonnage de sections routières choisies en fonction de leur représentativité de l'ensemble du réseau des routes britanniques a été testé régulièrement tous les 15 jours durant trois ans et demi. C'est ainsi qu'ont pu être mesurées, puis dans une certaine proportion prévues, les variations saisonnières de résistance au dérapage.

Il est apparu que les mois d'été étaient plus à craindre que la saison hivernale. Une route sèche durant un laps de temps prolongé, sur laquelle s'abat une averse soudaine, devient infiniment plus glissante que si elle est soumise à une pluie régulière. Après les étés froids et humides de 1956, 1957 et 1958, la Grande-Bretagne, depuis le mois de mai 1959, avait connu une sécheresse exceptionnelle. Sur ces bases l'Association automobile britannique, alertée par le Road Research Laboratory, put avertir les usagers de la route qu'au début d'août la moindre pluie rendrait les routes infiniment plus glissantes qu'elles ne l'avaient été depuis trois ans.

Toujours dans le même domaine, le Road Research Laboratory a été amené à conclure que des revêtements routiers antidérapants pouvaient devenir plus glissants que des surfaces lisses si les arêtes des gravillons entrant dans leur texture subissaient une certaine érosion: loin d'augmenter l'adhérence des pneus à la route, ils agissent alors comme des petites billes et accroissent le risque de dérapage. Pas à pas un examen minutieux de la route permet ainsi d'en déceler les défauts et d'en préparer l'amélioration.

Freins et pneus

Mais le meilleur des revêtements du monde n'évitera pas l'accident causé par un freinage insuffisant ou des pneus usés. La spécialisation fractionnée la recherche, l'interpénétration des différents aspects d'un même problème n'en demeure pas moins une nécessité. C'est pourquoi au Road Research Laboratory le comportement des véhicules est étudié en concomitance étroite avec celui de l'infrastructure routière, l'un des buts essentiels de cette recherche étant, en dernière analyse, que le conducteur puisse en cas d'urgence freiner sans danger sur la plus courte distance possible.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Les premières investigations du laboratoire britannique de la route ont révélé que, pour une voiture roulant à 30 milles à l'heure, la distance moyenne de freinage est de 75 pieds (alors qu'en Grande-Bretagne le code prévoit 45 pieds). Pour 10% des automobiles soumises aux tests du laboratoire, elle excède 100 pieds. D'autre part, le « verrouillage » des roues, lors d'un freinage d'urgence, compromet gravement la stabilité du véhicule et réduit à zéro l'action du frein. La course de la voiture n'est plus dès lors ralentie que par la résistance de la route elle-même.

D'autres expériences plus concluantes encore ont mis en relief l'importance des pneus pour la sécurité de l'automobiliste. Les pneus usés — cela tout le monde l'admettait — sont meurtriers; mais les nervures compliquées n'offrent à l'usager aucun avantage particulier. Elle doivent être profondes, un point c'est tout. Une nouveauté, en revanche: le Road Research Laboratory, en collaboration avec un professeur de l'Université de Cambridge, le Dr D. Tabor, a constaté qu'on peut fa-

briquer des pneus hautement antidérapants en partant d'un caoutchouc — qui faisait le désespoir de ses fabricants — doté de la propriété d'absorber une énergie considérable lorsqu'il subit une déformation. Cette dernière découverte indique clairement les avantages d'une recherche libérée du souci de rentabilité ou même d'efficacité immédiate.

Qui est le conducteur?

Mais voilà enfin qu'on vient buter contre ce grand inconnu: le facteur humain. Là encore la nécessité d'une recherche unifiée, ou tout au moins coordonnée, est impérative. Il faut que le psychologue reste en contact étroit avec l'ingénieur, le policier, le médecin, s'il veut être à même d'avancer autre chose que des hypothèses.

Comme pour les autres types d'accidents, on s'est acharné à établir un portrait-robot du « prédisposé » aux accidents de la route. Mais sans grand succès. Les tentatives d'associer la prédisposition aux accidents, à des défaillances physiques ou psycho-physiologiques se sont révélées décevantes. Les réactions rapides sont génératrices d'accidents, démontre une série de tests. Réactions rapides ou lentes entraînent un nombre équivalent d'accidents, indique une autre expérience. Un rapport médical affirme qu'une tension cardiaque élevée est dangereuse pour un conducteur, un autre souligne qu'une tension basse prédispose aux accidents. On doit conclure de ces quelques exemples que la pratique des

tests de capacité psycho-matrice est génératrice d'un grand nombre d'erreurs.

Il semble qu'il existe pour comprendre le « facteur humain » une approche à la fois plus simple et plus fructueuse, et qu'on peut dire avec M. Mac Farland de la Harvard School of Public Health que les gens « conduisent » comme ils vivent; ou admettre avec le Dr L. G. Norman, médecin-chef de l'Exécutif des transports londoniens, que les qualités psycho-sociales et le tempérament — s'ils étaient mesurables — permettraient sans doute plus sûrement d'identifier le « mauvais » conducteur.

Le Dr Norman a noté que parmi les conducteurs d'autobus londoniens, à expérience égale il est prouvé que le conducteur âgé — même au-delà de soixante-cinq ans — et en dépit des réactions plus lentes et de perceptions sensorielles réduites, est un conducteur plus sûr qu'un jeune homme. Sa vigilance accrue et l'attention qu'il porte à prévoir et à éviter les situations dangereuses compensent largement les déficiences dues à l'âge. Selon Albert-P. Iskran, la situation de famille a une incidence certaine sur la prédisposition aux accidents. Les gens mariés sont moins exposés à une mort accidentelle que les veufs, qui à leur tour le sont moins encore que les divorcés. La seule exception à cette règle se rencontre chez les jeunes de moins de vingt ans, dont le pourcentage d'accidents est plus élevé lorsqu'ils sont mariés que célibataires.

L'ingestion excessive d'alcool, la fatigue et l'inattention sont évidemment à la base d'un nombre considé-

table d'accidents. Mais la recherche systématique des causes physiologiques, psychologiques ou sociales de ces défaillances est à peine entamée. En attendant d'obtenir des indications permettant d'y voir plus clair dans cette zone obscure, on peut toutefois se proposer des objectifs moins ambitieux mais plus immédiatement réalisables. Le Road Research Laboratory vient dans cet esprit d'entreprendre une étude sur le « conducteur ». Son aptitude à recevoir les informations dont il a besoin, son contrôle du véhicule, son comportement au volant, seront analysés séparément ou globalement. Une voiture a été équipée pour enregistrer ces différentes réactions et les transmettre immédiatement grâce à quatre circuits hertziens simultanés. Cette expérience débute à peine et il est impossible encore d'en mesurer l'intérêt. Au moins constituera-t-elle un premier pas vers une vision concrète et non plus seulement hypothétique et subjective de la personnalité de l'automobiliste.

Une étude déjà très avancée sur « le conducteur en train de doubler une voiture », des recherches sur le comportement des piétons constituent d'autres contributions à une connaissance plus approfondie de la route. Enfin, depuis 1956, le Road Research Laboratory, limité depuis peu par le Birmingham Accident Hospital, a mis sur pied des équipes d'enquêteurs (techniciens, médecins et photographes), pour étudier les accidents sur le terrain. Trois cents accidents ont ainsi pu être littéralement disséqués et mis en fiche.

Missions internationales

L'AIDE DE LA CROIX-

Notre unité médicale civile

L'unité médicale civile en poste à Léopoldville réunit actuellement dix-sept personnes; 2 pharmaciens déploient leur activité au Dépôt central médical et pharmaceutique. Le travail fourni par les membres de l'équipe suisse à l'Hôpital de Kintambo et au dépôt est extrêmement apprécié de l'ONU, de l'O.M.S. et des autorités congolaises. L'équipe suisse poursuivra vraisemblablement son activité jusqu'à la fin de l'année.

L'organisation mondiale de la santé s'efforce d'autre part d'assurer la relève des équipes croix-rouge mises à disposition de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge et qui seront retirées dans le courant de l'année. L'O.M.S. tente de s'assurer le concours de personnel pouvant s'engager à long terme.

Pour les distributions de lait

Des dons au montant de 110 000 fr. sont parvenus à la Croix-Rouge suisse en faveur de l'action de secours en faveur des Congolais souffrant de la famine. Cette somme a été remise à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge qui l'utilisera notamment pour la poursuite de ses distributions de lait.

Visite à l'Unité suisse

M. E. Schenkel, sous-secrétaire général de la Croix-Rouge Suisse, a rendu visite au début de mars aux

ROUGE AU CONGO

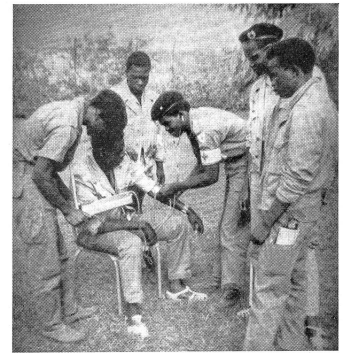
membres de l'unité médicale suisse à Léopoldville. Pendant son séjour au Congo, M. Schenkel a eu également l'occasion de s'entretenir avec des représentants de l'ONU, de l'O.M.S., de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge.

Envoi par avion de secours médicaux dans la Province orientale

Le transport par avion de cinq tonnes de secours médicaux destinés aux hôpitaux et aux dispensaires de la Province orientale du Congo s'est effectué à fin mai. Ces médicaments, d'une valeur de 556 000 fr. s., constituent la réponse des quatre Sociétés de la Croix-Rouge de Scandinavie, Danemark, Finlande, Norvège et Suède — à l'appel d'urgence lancé par la Croix-Rouge congolaise dans la Province orientale et le Ministère de la Santé.

Le premier envoi de secours médicaux, don de la Croix-Rouge finlandaise, d'une valeur de 15 000 fr. s., était déjà arrivé à Stanleyville le 29; il a été transporté de Pise (Italie) à Léopoldville à bord d'un avion affrété par les Nations Unies. Les secours médicaux fournis par la Croix-Rouge danoise (valeur 312 500 fr. s.), par la Croix-Rouge norvégienne (valeur 60 000 fr. s.) et par la Croix-Rouge suédoise (valeur 167 950 fr. s.) ont été expédiés de Pise à Léopoldville par la même voie; ils ont été aussitôt réacheminés par air sur Stanleyville.

La Croix-Rouge congolaise dans la Province orientale assure la distribution de ces secours en collaboration avec M. Tadeusz Matysiak, délégué de la Ligue détaché par la Croix-Rouge polonaise. Celui-ci s'est rendu à Stanleyville après avoir reçu, à Léopoldville, les instructions du délégué en chef de la Ligue, M. Jorgen Norredam, de nationalité danoise, qui assume au Congo,



« Juniors » de la Croix-Rouge congolaise

à dater du 1^{er} juin, la direction de l'ensemble des activités de secours de la Ligue.

Ravitaillement par péniches

Le 5 mai, une première péniche envoyée par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Stanleyville, arrivait dans cette ville, la capitale de la Province orientale du Congo. Elle était partie dix jours plus tôt de Léopoldville et avait à son bord M. Peter Baumgartner, délégué de la Ligue. Elle transportait plus de 330 tonnes d'approvisionnements — 200 tonnes de poudre de lait, 70 tonnes de sucre, 12 tonnes de farine d'avoine, 50 tonnes de poisson séché et plus de 700 kilos de comprimés de vitamines — au titre de secours d'urgence.

LA CROIX-ROUGE AU MAROC ET EN TUNISIE

La Ligue poursuit sa campagne de secours en faveur des réfugiés.

M. John-A. MacAulay, président de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a annoncé le 19 mai que la Ligue était prête à continuer d'assurer son action de secours en faveur des 275 000 réfugiés d'Algérie au Maroc et en Tunisie jusqu'au début d'octobre 1961; à cette date la question sera examinée à nouveau lors de la 26^e session du Conseil des gouverneurs à Prague. En prenant cette décision, M. MacAulay et M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, ont usé de la faculté que leur avait laissée en octobre 1960 le Comité exécutif de la Ligue, au cours de sa 80^e session.

La décision de la Ligue a été communiquée le 18 à M. Félix Schnyder, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, organisation qui avait prié la Ligue le 1^{er} février 1959 d'assumer la responsabilité opérationnelle de cette action. Menée conjointement par les deux organisations précitées, cette action consiste à procurer aux réfugiés des vivres, des vêtements et d'autres services complémentaires dans le domaine de l'assistance. Les fonds et les approvisionnements requis à cet effet représentent un montant mensuel de 2 500 000 fr. s., réuni grâce aux dons des gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges ainsi que d'autres organisations.

Le Conseil des gouverneurs et le Comité exécutif de la Ligue, au cours de leurs sessions, étudient régulièrement la participation de la Fédération mondiale de la Croix-Rouge aux opérations de secours. Ils le font conformément à leur politique en matière de secours d'urgence, en assurant également que la Ligue dispose des ressources nécessaires pour faire face aux besoins que peuvent engendrer à tout moment de nouveaux désastres ou d'autres situations d'urgence.

Participations suisses

Grâce à un don de 90 000 fr. du Comité constitué à Bienne pour l'Année Mondiale du Réfugié, et qui est venu s'ajouter aux 40 000 fr. des contributions de ses parrainages, la Croix-Rouge suisse a pu soutenir à nouveau efficacement la campagne de secours de la

Un plan pour la distribution immédiate des denrées avait été mis au point, d'entente avec les autorités provinciales, par M. John Thelen, délégué en chef de la Ligue, qui, depuis dix jours, se trouvait à Stanleyville en compagnie de M. Albert Mamboulou, secrétaire général de la Croix-Rouge congolaise. La distribution à la population congolaise nécessitera s'effectuera par l'entremise des hôpitaux et autres institutions, avec l'assistance de la Croix-Rouge de la Province Orientale.

Les préparatifs d'un second envoi de secours pour Stanleyville par voie fluviale ont commencé à Léopoldville. Une grande partie du chargement se composera de sel, dont les stocks dans la Province Orientale se font rares.

Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en faveur des réfugiés algériens en Afrique du Nord. Ces sommes seront consacrées à la confection de vêtements et à la poursuite des distributions de lait.

Pour les réfugiés en Algérie

La Croix-Rouge suisse a fait parvenir aux enfants se trouvant dans les centres de regroupement d'Algérie, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge française et du Comité international de la Croix-Rouge, des vêtements pour une valeur de 25 000 fr. Cette aide que nous avions

NOUVEAUX PARRAINAGES SUISSES

Parrainages pour le Tibet

Le secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a décidé de créer de nouveaux parrainages en faveur des réfugiés du Tibet au Népal. On sait que 22 000 Tibétains ont cherché refuge dans ce petit pays, sur les contreforts désolés des hautes cimes himalayennes. Il y a parmi eux des enfants que leurs parents ont fait fuir seuls pour les soustraire à l'occupation. La situation de ces Tibétains est tragique. Le Comité international s'est porté à leur secours, mais il est nécessaire de l'aider. Notre revue a annoncé le départ d'un médecin suisse envoyé ainsi que sa femme par les soins de la Croix-Rouge suisse pour renforcer la délégation de C. I. C. R. La tâche de la Croix-Rouge est d'assurer les soins médicaux élémentaires et de distribuer des rations alimentaires de base. C'est pour aider à permettre de remplir cette mission de secours que les parrainages nouveaux de la Croix-Rouge suisse ont été créés et que nous espérons les voir bien accueillis. Ils consistent, comme les autres parrainages en cours, en un engagement de verser dix francs par mois pendant un minimum de six mois, au compte de chèques du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Cette aide est devenue d'autant plus nécessaire que les Népalais subissent eux aussi le contre-coup des événements et que

annoncée dans notre dernière édition a été permise par des contributions de parrainages et des dons divers.

POUR LES PARALYSES DES HUILES AU MAROC

Notre équipe médicale

L'équipe mise à la disposition de cette campagne de secours par la Croix-Rouge suisse groupe actuellement quinze personnes:

- 1 physiothérapeute, 1 infirmière, 2 assistantes sociales, 1 orthopédiste au Centre de Fès;
- 1 médecin, 2 physiothérapeutes, 1 ergothérapeute à Khemisset;
- 3 physiothérapeutes, 1 ergothérapeute, 1 infirmière, 1 assistante sociale au Centre de Meknès.

Comme nous l'avons annoncé, la Croix-Rouge suisse a également mis à disposition le Dr Duri Gross, de Zurich auquel incombe la direction générale de la campagne et qui a succédé au début d'avril au Dr W. Zinn de Bad Ragaz.

Un instructeur suisse pour le sport des invalides s'est également rendu au Maroc du 15 avril au 13 mai. Il a contribué au traitement des quelque 2000 patients ayant encore besoin de soins suivis.

Achèvement de l'aide internationale

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge cessera son activité en faveur des paralysés à fin juin. Dès cette date, leur traitement sera du ressort exclusif du Gouvernement marocain. Il est néanmoins possible que quelques spécialistes étrangers continuent de prêter leur concours aux Autorités marocaines après que la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge se sera retirée.

depuis que la route du sel, dont ils assuraient le commerce, est coupée, leur situation est devenue précaire.

Et pour une aide dans la province italienne de Trévise

De nouveaux parrainages ont également été créés pour permettre de donner « un coup de main » à de proches voisins: Dans la province de Trévise, plusieurs écoles d'économie ménagère rurale, dirigées par une Tessinoise, ont été créées avec des contributions de la Croix-Rouge suisse; la création de ces écoles dans une région pauvre a rendu déjà d'immenses services, mais il faut étendre encore cette aide aussi efficace qu'urgente. De même un préventorium pour les enfants de toute la province est en voie de construction, son installation est partiellement assurée par notre pays. Il s'agit actuellement d'aider les treize cents habitants du village de Casacorba, près de Castel Franco, en les aidant à créer diverses œuvres qui permettront le développement normal de cette région pauvre. La Croix-Rouge suisse veut leur apporter une école d'économie ménagère rurale pour les jeunes filles, des cours du soir d'agriculture pour les jeunes gens, un jardin d'enfants, et un dispensaire dont bénéficiera toute la population. Un « coup de main » intensif et concentré sur un point précis peut redonner courage à toute une population.

LA 76^e ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE A EU LIEU A LOCARNO

A la Direction et au Comité central

La 76^e assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse s'est tenue les 27 et 28 mai à Locarno sous la présidence du professeur A. von Albertini. Après avoir approuvé le rapport annuel et les comptes de l'année écoulée ainsi que le budget pour 1961, l'assemblée confirma dans leurs fonctions respectives, pour une nouvelle période de trois ans, le professeur A. von Albertini, de Zurich, comme président, le docteur H. Spengler, de Berne, comme deuxième vice-président, et M. E. Hunn, de Berne, comme trésorier. Pour remplacer à la première vice-présidence le docteur G. DuPasquier, de Neuchâtel, qui se retirait et fut nommé membre d'honneur, l'assemblée porta à cette fonction le docteur P. D. A. Werner, de Genève. Elle appela également au Comité de direction, le docteur C. Pousaz, de Bodio et M. E. Grawwiler, de Liestal, ainsi que le docteur Ph. Andereggen, de Brigue, également élu au Comité central.

Veux et salutations

M. E. Ghisletta, conseiller d'Etat, et M. C. Spezziali, maire de Locarno, apportèrent les salutations et les vœux des autorités cantonales et municipales alors qu'il appartenait au docteur A. Sauter, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, de remercier la Croix-Rouge suisse, au nom du Conseil fédéral, pour ses nombreuses prestations en faveur du pays et de l'étranger. Le docteur E. Gloor, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, et M. J. Montant, directeur administratif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, ont insisté sur l'étroite collaboration qui se manifeste toujours plus entre ces institutions et la Croix-Rouge suisse.

Le projet de loi pour la protection civile

La seconde partie de ces journées fut réservée à un exposé de M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, sur le projet de Loi fédérale concernant la protection civile préparé par le Département fédéral de justice et police.

M. H. Haug montra que ce projet apporte une solution tenant compte de la grande diversité des exigences et que l'on peut en conséquence en recommander l'acceptation. Les différents vœux de la Croix-Rouge suisse ont pu être pleinement pris en considération, notamment en ce qui concerne le caractère civil et de l'institution elle-même et de sa direction. Il rappela, d'autre part, que la Croix-Rouge suisse est prête à collaborer activement à la mise sur pied de la Protection civile en soutenant tout spécialement son service sanitaire.

Maroc et Congo

Des exposés furent encore présentés par les docteurs K. Fehr et A. Werner sur l'aide de la Croix-Rouge en faveur des paralysés de l'huile au Maroc qui a été couronnée de succès et qui pourra cesser au milieu de l'année. M. E. Schenkel donna enfin un aperçu de l'activité de l'Unité médicale suisse à Léopoldville, que la Croix-Rouge suisse a dû mettre sur pied en août 1960 à la demande du Conseil fédéral, et qui poursuivra sa tâche jusqu'à nouvel ordre.